

**SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 07 Juillet 2026**

L'an deux mille vingt-six, le 07 Juillet 2026, les membres du Conseil Municipal se sont réunis sur la convocation qui leur a été adressée le 29 Juin 2026 et affichée le même jour au lieu habituel.

Présents : Daniel Peseux, Hanriot Catherine, Bichet Franck, Julien Laure, Daniel Billerey, Jarry Olivier, Chanez Yolande, Binetruy Claude, Morel Carine, Peseux Elise, Renoud Marine.

Absent (es) : néant

Absent (es) excusé(es) : néant

La séance est ouverte à 20h30 sous la présidence de Monsieur Daniel Peseux, Maire.

Secrétaire de séance : Laure Julien.

ORDRE DU JOUR :

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 05 Juin 2026.

- 1- Facturation vente de bois O.N. F
- 2- Devis travaux forestier
- 3- Ouverture de Crédit
- 4- Devis achat tables extérieures
- 5- Convention et tarif salle polyvalente
- 6- Convention et tarif pour location, cours de yoga
- 7- Convention et tarif pour location du chapiteau
- 8- Infos

Compte rendu école et projet cuisine centralisée

Info demande particulière d'une famille de Etray pour école
Valdahon

Dossier couverture incendie

Approbation du compte rendu du 05 Juin 2026

Le procès-verbal de la réunion du 05 Juin 2026 est adopté à : l'unanimité

1 Facturation vente de bois O.N.F.

Présenté par Franck Bichet

Au 1er septembre 2026, chaque collectivité disposera de deux solutions :

-soit elle procédera elle-même à cette facturation, soit elle décidera de la confier à l'ONF.

Solution 1

La commune décide de prendre en charge la facturation. A l'issue de la vente, l'ONF mettra à sa disposition les éléments légaux de facturation sur le portail des collectivités pour qu'elle émette elle-même la facture sur chorus pro.

Solution 2

La commune par délibération du conseil municipal donne mandat à l'ONF pour procéder à la facturation (la convention de mandat proposée a fait l'objet d'une validation par les finances publiques). A l'issue de la vente, l'ONF émettra et déposera la facture sur chorus Pro pour le compte de la commune. Ce service gratuit se fera dans la continuité de l'organisation actuelle. La commune pouvant résilier ce mandat à tous moments par délibération de son conseil municipal.

La solution 2 est adoptée à l'unanimité.

Autorise le maire à signer le devis ainsi que tous documents relatifs à cette acquisition.

Vote

Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

2 Devis travaux forestier

Présenté par Franck Bichet :

Ouverture de cloisonnement au broyeur,

La commission se rendra sur place pour visualiser avant la réalisation des travaux
1217,57€ HT Parcelle 1

Intervention en futaie irrégulière combinant éclaircissement des semis, nettoyage,
dépressage et remise en état : 3564,00€ HT Parcelles 5 et 7

Autorise le maire à signer le devis ainsi que tous documents relatifs à cette acquisition.

Vote

Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

3 Ouverture de crédit

Décide d'ouvrir un crédit en dépense de fonctionnement de 1600€ à l'article 6282 au budget forêt 2026.

Précise que cette ouverture de crédit diminue d'autant l'excédent reporté à la section de fonctionnement.

Autorise le maire à signer le devis ainsi que tous documents relatifs à cette acquisition.

Vote

Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

4 Devis achat tables extérieures

Présenté par : Catherine Hanriot :

Présentation des devis pour achat de 3 tables extérieur avec bancs

-ESAT Etalans	- 375,00 TTC	2,00 X 1,60
- Le bois Avance Sancey	- 238,55€ TTC	2,00 X 1,65
- Le bois Avance Sancey	- 249,90€ TTC	1,80 x 0,79

Après présentation des devis reçus et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de retenir le devis de : l'ESAT pour tables pour un montant de : 3 x 375 €
Soit 1125 € TTC

Décide d'ouvrir un crédit en dépenses de fonctionnement de 1125€ au budget communal 2026 sur l'opération et l'article 60632 (Fournitures de petits équipement) budgétaire concerné.

Précise que cette ouverture de crédit diminue d'autant l'excédent reporté à la section de fonctionnement.

Autorise le maire à signer le devis ainsi que tous documents relatifs à cette acquisition.

Vote

Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

5 Conventions - Règlement et tarifs salle polyvalente.

Présenté par Catherine Hanriot :

Après lecture du nouveau règlement : il est adopté à l'unanimité

Après lecture de la nouvelle convention : elle est adoptée à l'unanimité

Augmentation des tarifs : adoptée à l'unanimité

Autorise le maire à signer tous documents relatifs à cette décision

Vote

Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

6 Convention et tarif pour location, cours de Yoga.

Présenté par Catherine Hanriot :

Après lecture de la nouvelle convention qui sera la même pour les 3 personnes qui louent la salle pour des cours de Yoga :

Marguerite Drouhard
Nathalie Nicolas
Vanessa Brouillet

Convention Yoga : adoptée à l'unanimité

Autorise le maire à signer tous documents relatifs à cette décision

Vote

Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

7 Convention et tarif pour location du chapiteau

Présenté par Catherine Hanriot:

Après lecture de la nouvelle convention : Adoptée à l'unanimité

Autorise le maire à signer tout document relatif à cette décision
Vote

Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

8 Infos

Info projet cuisine et école (SIVOS)
Info demande particulière d'une famille de Etray pour école Valdahon
Info sur la pose des panneaux photovoltaïque.
Couverture incendie du village.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à : 23 heures 30.

La secrétaire de séance
Laure Julien

Le Maire
Daniel PESEUX